Mineure en communication - 8544

RESPONSABLE :

S/O

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

La communication analyse les aspects sociaux, politiques et technologiques des processus de production, diffusion et réception des messages médiatisés dans les sociétés contemporaines. Comme champ de production de connaissances, elle a pour objet d'étude les processus sociaux qui sont la fabrique même de la société : interactions sociales, usages sociaux des technologies d'information et de communication, pratiques de la vie quotidienne, médias d'information, culture populaire, industries culturelles, médiatisation de la politique, des discours et des savoirs. Son apport fructueux aux sciences sociales tient dans le regard critique qu'elle pose sur les rapports sociaux inhérents aux faits, aux produits et aux processus communicationnels, que ce soit à l'échelle inter-individuelle, organisationnelle ou institutionnelle. Enfin, la communication est aussi un domaine de pratique professionnelle dont il importe d'examiner les impacts dans les milieux et la société en général : publicité, journalisme, relations publiques, consultation stratégique, conception et diffusion de contenus numériques. Une formation universitaire en communication peut donc permettre aux praticiens et aux praticiennes de la communication publique d'acquérir des savoirs théoriques, pratiques et méthodologiques essentiels à une pratique professionnelle responsable et réflexive.

Le programme de baccalauréat avec majeure et mineure en communication (1) s'adresse aux personnes qui souhaitent intégrer la communication comme deuxième domaine d'études à leur formation tout en se spécialisant davantage dans le domaine de leur majeure. Les majeures disponibles en sciences sociales sont : communication, développement international, histoire, science politique et sociologie.

La mineure en communication vise à :
• introduire les étudiant(e)s aux théories et aux pratiques de la communication et des médias dans la société contemporaine;
• amener les étudiant(e)s à comprendre les enjeux de la communication et à expliquer les pratiques médiatiques et leurs transformations;
• transmettre aux étudiant(e)s une méthode de travail scientifique et à les initier aux éléments fondamentaux de l'analyse de la communication et des médias.

---
(1) Les étudiant(e)s qui préfèrent ne privilégier que les études en communication peuvent opter pour le baccalauréat en sciences sociales avec concentration en communication alors que ceux qui souhaitent se familiariser avec un troisième domaine peuvent choisir le baccalauréat par cumul de certificats.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Pour pouvoir s'inscrire aux cours d'une mineure, un étudiant n'a pas à effectuer une demande d'admission, il doit toutefois être enregistré au code de programme correspondant à son cheminement, de façon à ce que le diplôme puisse faire mention de la majeure et de la mineure. Le choix de la mineure associée à une majeure doit être approuvée par l'Université. Cette approbation peut faire partie des règlements pédagogiques des programmes ou être donnée, sur une base individuelle, par le responsable du programme (majeure). Un étudiant ne peut être admis à l'Université directement dans une mineure, sauf s'il a déjà complété une majeure ou l'équivalent dans une autre université. Dans un tel cas, le responsable du programme concerné doit se prononcer sur la demande d'admission avant que celle-ci ne soit prononcée officiellement.

Base expérience

Pour pouvoir s'inscrire aux cours d'une mineure, un étudiant n'a pas à effectuer une demande d'admission, il doit toutefois être enregistré au code de programme correspondant à son cheminement, de façon à ce que le diplôme puisse faire mention de la majeure et de la mineure. Le choix de la mineure associée à une majeure doit être approuvée par l'Université. Cette approbation peut faire partie des règlements pédagogiques des programmes ou être donnée, sur une base individuelle, par le responsable du programme (majeure). Un étudiant ne peut être admis à l'Université directement dans une mineure, sauf s'il a déjà complété une majeure ou l'équivalent dans une autre université. Dans un tel cas, le responsable du programme concerné doit se prononcer sur la demande d'admission avant que celle-ci ne soit prononcée officiellement.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

COM1003	Histoire des communications
COM1063	Communication et société
COM1123	Analyse de la communication
COM1133	Médias québécois et canadiens
COM1233	Contrôle et manipulation de l'information
COM2323	Communication et rapports de genre
COM2383	Introduction aux théories de la communication

Cours optionnels

Choisir 9 crédits parmi la liste suivante des cours optionnels :

ARI1033	Logiciels graphiques
ARI1133	Culture du graphisme
COM1023	Communication verbale
COM1053	Communication et opinion publique
COM1103	Relations publiques
COM1143	Information et communication
COM1153	Rédaction et outils en communication
COM1243	Communications internationales
COM1283	Médias alternatifs
COM1293	Métiers du journalisme
COM2343	Communication et gestion de crise
COM2353	Plan de communication
COM2373	Éthique, technologies de l'information et société
COM2393	La communication pour le changement social
COM2433	Médias numériques : problèmes et enjeux
COM2443	Médias, sexualité(s) et société
COM5003	Création web et propriété intellectuelle
DEG1073	Affiche
ECR1023	Écriture journalistique
ECR1073	Communication écrite I
MKT1093	Marketing social
MKT1183	Marketing
SOC1283	Sociologie de la culture